

DÉCRYPTAGE PRATIQUE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020

ENJEUX

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur.

La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Cette formation vous permettra de connaître le contexte et les enjeux du bas-carbone dans les bâtiments pour développer une culture bas-carbone et de maîtriser les nouvelles exigences de la RE2020.

PUBLIC

Directeur MO et développement. Responsable de programmes. Monteur ou chargé d'opérations. Chargé d'études. Développeur foncier. Responsable service habitat.

OBJECTIFS

- › définir le contexte et les enjeux du bas-carbone dans les bâtiments
- › analyser les nouvelles exigences de la RE2020
- › identifier les leviers et les freins d'intégration de la démarche bas-carbone dans les projets de construction.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Pierre FERRARIS ou Bertrand PRIOULT, Consultants-formateurs spécialisés en maîtrise d'ouvrage.

DATES CLASSE VIRTUELLE

9 avril 2025

19 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

- **Le contexte et les enjeux bas-carbone dans un projet de construction**
 - › rappel sur le contexte climatique et énergétique et les enjeux
 - › quelles sont les caractéristiques, les évolutions et les différences entre RT 2012, E+C- et RE2020 ?
 - › le bilan de l'expérimentation E+C-
 - › la RE2020 dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie nationale bas-carbone et la loi Énergie-climat
 - › les enjeux et le contexte de la construction bas carbone
 - la priorité à la sobriété énergétique, à la décarbonation de l'énergie et à la diminution de l'impact carbone de la construction des bâtiments
 - garantir la fraîcheur en cas de forte chaleur
 - › l'impact carbone des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie
 - › le champ d'application de la RE2020
 - › le calendrier d'application de la RE2020
 - › les différents acteurs d'un projet RE2020 et leur rôle
- **Analyse pratique détaillée du texte de la RE2020**
 - › les indicateurs retenus dans la RE2020
 - › l'énergie
 - le Bbio : besoins bioclimatiques
 - Cepnr : la consommation en énergie primaire non renouvelable
 - Cep : la consommation en énergie primaire
 - › l'indicateur carbone
 - énergie : impact carbone des consommations d'énergie
 - Ic composant : impact carbone matériaux et équipement
 - Carbone et Analyse du cycle de vie des produits
 - › l'indicateur de confort d'été : degrés-heures (nombre d'heures d'inconfort estival)
 - › les hypothèses de calcul contenues dans le texte
 - › les incidences pratiques
- **Quelle énergie ?**
 - › le renouveau de l'électricité avec les PACS
 - › l'avenir du gaz ?

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr